



ELECTIONS COMMUNALES

DIMANCHE 8 MARS 2026 - INVITATION

L'annonce des résultats des élections municipales
aura lieu le dimanche 8 mars 2026 à 14h00
devant la Maison de commune,
suivi d'un apéritif.

VOTATIONS – ÉLECTIONS

Lors des votations ou élections, il arrive parfois d'avoir des votes non pris en compte. Voici quelques rappels.

Derniers délais pour voter

- en courrier A : jeudi 5 mars,
- en courrier B : mardi 3 mars
- et jusqu'au dimanche à 11h, en déposant votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de la commune ou en votant au local de vote.

Matériel de vote incomplet ou défectueux ?

Veuillez-vous adresser le plus tôt possible à l'Administration communale pour obtenir du matériel de remplacement.

Aucun matériel ne peut être délivré après le vendredi midi précédant le scrutin.

Quelques exemples de votes non pris en compte :

- manque la signature
- date du jour au lieu de la date de naissance
- carte de vote dans l'enveloppe de vote (jaune)
- bulletin de vote pas mis dans l'enveloppe jaune

Petit rappel - La bonne manière de voter

Remplir le bulletin de vote et le glisser dans l'enveloppe jaune.
Fermer l'enveloppe pour garantir le secret du vote.

Compléter la carte de vote en inscrivant la date de naissance exacte (jour – mois – année) et signer la carte de vote. Détacher la carte de vote du volet de transmission.

Glisser l'enveloppe jaune fermée et la carte de vote dans l'enveloppe de transmission grise.



ATTENTION À L'ARNAQUE AUX FAUX POLICIERS/FAUX BANQUIERS

Ce début d'année est à nouveau marqué par une recrudescence à l'arnaque aux faux policiers, dont la cible est principalement les séniors.



La Police cantonale vaudoise souhaite vous mettre en garde contre une arnaque qui cible en particulier les séniors : l'**arnaque aux faux policiers/faux banquiers**.

Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des banquiers ou même des employés d'un centre médico-social). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr.

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.

Si vous deviez faire l'objet d'un tel appel :

- appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ;
- ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret (NIP) à un inconnu ;
- raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant ;
- ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- transmettre cette information à votre entourage.

Pour plus d'informations : <https://votrepolice.ch/quest-ce-que-larnaque-au-faux-banquier/>

LE FRELON ASIATIQUE SE RÉVEILLE !

Provenant d'Asie, le frelon asiatique est une espèce particulièrement invasive, capable de se reproduire très rapidement, qui s'attaque aux vergers et aux abeilles, impactant la biodiversité locale et l'économie agricole.

Le frelon asiatique se développe rapidement dans le canton de Vaud, menaçant abeilles et biodiversité.



En 2025, la Société des Apiculteurs de Morges a trouvé et détruit 114 nids dans les communes du district de Morges et cela en grande partie avant la période d'accouplement des reines fondatrices.

Pour rappel : ne touchez pas ces insectes ou ne détruisez pas un nid sans formation spécifique. Les nids peuvent contenir des milliers d'individus. Il y a un vrai danger de piqûres.

Comme annoncé en 2025, afin de lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques, la Commune de Vaux-sur-Morges prend en charge la destruction des nids. Si vous constatez un nid ou que vous avez un doute, contacter rapidement l'Administration communale pour l'informer afin que les mesures adéquates soient prises.

La Commune mandate et prend en charge financièrement la destruction du nid entre 300.- frs et 700.-frs.

Pour mémoire, le frelon asiatique se reconnaît par l'extrémité de ses pattes jaunes.

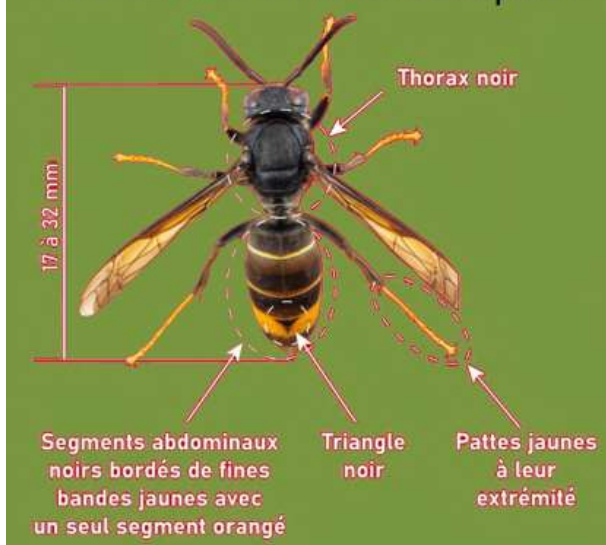
Merci pour votre collaboration et votre aide.



En cas d'observation d'un individu isolé en fév, mars et avr = **reine fondatrice** !

Pour éviter la formation d'un nid : **éliminez-là !**

Annoncez-là sur www.frelonasiatique.ch



ATTENTION

Le frelon asiatique se réveille

Inspectez régulièrement vos bâtiments pour trouver les nids primaires des frelons asiatiques.

Signalez les nids sur www.frelonasiatique.ch

Le Franc Paysan

La Monnaie locale qui soutient les producteurs locaux.

Le Franc Paysan est une monnaie complémentaire qui a pour but de dynamiser

la vente directe de produits issus de l'agriculture en Suisse Romande. C'est un outil qui crée plus de liens entre producteurs et consommateurs et qui participe au bien commun.

Dans le cadre de la promotion des Francs Paysans, la commune met à disposition de ses habitants cette monnaie. Pour 100.-frs acheté, vous payez 80.- frs et la commune subventionne les 20.-frs restants.

Plus d'informations et la liste des producteurs participants sur <https://lefrancpaysan.ch/>



Musée du cheval - La Sarraz

En tant que commune partenaire du Musée du Cheval de la Sarraz, 40 bons pour une entrée gratuite au musée sont à disposition des habitant-e-s de la commune. Leur validité est illimitée et il suffit de les remettre à l'accueil lors de la visite.

Les bons sont disponibles auprès de la secrétaire au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Défibrillateur

En cas d'urgence cardiaque, la Municipalité vous rappelle qu'un défibrillateur a été installé au rez-de-chaussée du bâtiment communal.

